Plateforme de télémédecine au village de Kpékpéta au Togo

Le système de santé au Togo a connu des progrès significatifs ces dernières années, bien qu'il reste confronté à des défis majeurs. Il est structuré en trois niveaux : primaire, secondaire et tertiaire, ce qui permet de décentraliser les services de santé. Malgré cela, l'accès aux soins de qualité est souvent limité, particulièrement en zone rurale, à cause de ressources financières insuffisantes, du manque d'infrastructures sanitaires et de personnel de santé qualifié.

La prise en charge médicale au Togo repose sur un équilibre entre les prestataires de soins publics et privés. Au sein du secteur public, certains soins sont gratuits pour les populations vulnérables et pour le traitement de certaines maladies, comme le paludisme chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. Toutefois, la plupart des autres soins nécessitent généralement un paiement de la part des patients au point de service.

Dans les villages, les habitants peuvent bénéficier des services des dispensaires locaux, qu'ils peuvent atteindre à pied ou en utilisant les transports locaux. Ces dispensaires, malgré leur taille et leurs capacités variables, sont souvent plus accessibles que les hôpitaux, particulièrement dans les zones rurales. Ils sont fréquemment implantés dans les villages ou les régions rurales isolées afin d'offrir des soins de santé de base à la population locale.

Ces dispensaires peuvent être gérés par diverses entités, comme des organisations non gouvernementales, des autorités locales, ou des partenaires internationaux en coopération avec le gouvernement togolais. Les services proposés varient en fonction des besoins locaux et peuvent inclure des soins préventifs, des traitements de base pour les maladies courantes, des vaccinations, et des soins maternels et infantiles.

La présence d'un médecin au sein d'un dispensaire varie. Certains dispensaires sont gérés par des infirmiers et des agents de santé communautaires formés pour fournir des soins de santé de base, tandis que d'autres peuvent compter sur un médecin ou un professionnel de la santé qualifié pour offrir des services de santé plus sophistiqués. Cette variation dépend des ressources disponibles au dispensaire et de la capacité des autorités sanitaires locales à recruter des professionnels de la santé.

Des efforts ont été déployés par le gouvernement pour améliorer le financement de la santé et augmenter l'accessibilité aux soins, mais la majorité de la population reste sans assurance santé. Ainsi, les soins de santé sont généralement financés par les dépenses directes des ménages, ce qui peut constituer un obstacle majeur pour de nombreux Togolais.

Depuis 2021, en partenariat avec une association internationale, le gouvernement s'est engagé dans la création du Centre National de Santé Digitale au Togo. Ce centre a pour mission de promouvoir l'usage des technologies numériques pour améliorer l'accès aux soins de santé dans le pays, spécialement dans les régions éloignées où l'accès à des spécialistes médicaux est limité.

Ce centre va favoriser l'implémentation de solutions de télémédecine et de téléconsultation, permettant aux patients de consulter à distance des spécialistes. Il travaillera également à la gestion et à la coordination des informations de santé à l'échelle nationale, pour améliorer le suivi des patients et optimiser les services de santé dans le pays.

Dans ce contexte, une ONG active dans le village de Kpékpéta envisage de développer et de déployer une solution de télémédecine pour permettre aux habitants du village d'accéder à des consultations médicales à distance. Ce projet pilote servira de modèle pour améliorer l'accès aux soins dans d'autres dispensaires.

Au village de Kpékpéta, l'offre de soins se limite aux services d'un dispensaire qui offre des consultations aux villageois. Le dispensaire est géré par un infirmier employé par l'État, qui soigne les habitants du village et offre des consultations. En plus de cet infirmier à temps plein, une sage-femme travaille au dispensaire quatre jours par semaine. Il n'y a pas de médecin résident dans le village, mais une fois par mois, un médecin généraliste visite le village pour effectuer des consultations.

Les patients n'ont pas besoin de prendre rendez-vous pour consulter l'infirmier du dispensaire ou la sage-femme. Ils peuvent se présenter directement au dispensaire et attendre d'être pris en charge. Dans certains cas, l'infirmier peut placer des patients sur une liste d'attente pour une consultation prioritaire lors de la visite du médecin. Si un patient nécessite des soins de santé plus spécialisés que ce que le dispensaire peut offrir, l'infirmier peut prendre différentes mesures en fonction de la gravité du cas et des ressources disponibles.

Voici quelques options possibles:

- Si le patient est en situation d'urgence, l'infirmier pourra transférer le patient à l'hôpital le plus proche ou appeler une ambulance pour un traitement immédiat.
- Si le patient nécessite des soins spécialisés qui ne peuvent pas être offerts dans le dispensaire, l'infirmier pourra le référer à un établissement de santé de niveau supérieur pour une évaluation et un traitement spécialisé.
- L'infirmier pourra également consulter un médecin ou un spécialiste pour obtenir des conseils et des orientations sur le traitement approprié pour le patient.

L'infirmier travaille en collaboration avec les autres professionnels de santé pour garantir que le patient reçoit les soins appropriés dans les délais impartis en fonction de son état de santé et de la situation

Cependant, l'accès au village est limité en raison du manque d'infrastructures de transport adéquates, ce qui empêche le médecin de se rendre au village en période de pluie et rend difficile la gestion des urgences nécessitant le transfert de patients vers un établissement de santé plus avancé. De plus, les habitants paient les consultations au prix public. Bien que moins coûteuses que les consultations privées, ces dernières représentent une part importante du revenu des familles villageoises.

Le projet prévoit d'utiliser le dispensaire comme point d'accès au service de téléconsultation, profitant ainsi de l'accès à internet et du savoir-faire de l'infirmier pour améliorer la qualité de la téléconsultation. En effet, l'accès à l'Internet est limité dans le village, mais le dispensaire bénéficie d'une connexion internet grâce à une antenne 5G à proximité. L'infirmier sera chargé de gérer les rendez-vous avec des médecins volontaires pour offrir des consultations à distance aux villageois. Les patients continueront à payer pour les services de l'infirmier, mais les médecins seront rémunérés par l'ONG.

Le projet de télémédecine au dispensaire de Kpékpéta fonctionnera comme suit : les patients viendront au dispensaire pour prendre un rendez-vous. Sur place, l'infirmier utilisera la plateforme de télémédecine pour réserver une consultation avec un médecin disponible pour des téléconsultations. Suite à la réservation, l'horaire sur la plateforme sera mis à jour pour indiquer qu'il est réservé, et une notification sera envoyée au médecin pour l'informer de la consultation à venir.

Le jour de la consultation, le patient reviendra au dispensaire. L'infirmier se connectera à la plateforme, sélectionnera le rendez-vous prévu et lancera l'appel vidéo pour commencer la téléconsultation avec le médecin. Ainsi, malgré la distance et les contraintes logistiques, les patients auront l'opportunité d'accéder à des soins médicaux de qualité grâce à l'application efficace de la télémédecine.

L'ONG se tourne vers vous pour concevoir la plateforme de télémédecine pour le village.